



Communiqué de presse

Suite au dépôt d'une requête en ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, Poxel annonce un changement de gouvernance

LYON, France, le 1^{er} août 2025 - POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, annonce des changements significatifs au sein de son Conseil d'administration.

Comme évoqué dans le communiqué en date du 29 juillet 2025 suite à l'accord signé par Poxel et ses administrateurs avec le principal créancier de la Société, et dans le contexte du dépôt de la déclaration de cessation de paiement et de la requête en ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal des activités économiques de Lyon, l'ensemble des administrateurs actuels de la Société, Madame Pascale Boissel, Monsieur Richard Kender, Monsieur Thomas Kuhn et Monsieur Khoso Baluch, ont chacun remis leur démission avec effet immédiat à compter du 31 juillet 2025.

Lors de sa séance du 31 juillet 2025, le Conseil d'administration de la Société a décidé leur remplacement individuel par cooptation, avec effet immédiat, par les nouveaux administrateurs suivants :

- Madame Sophie Jacq Lapointe ;
- Monsieur Nicolas Trouche ;
- Monsieur Amit Kohli ;
- Monsieur Alexandre Bragadir.

Ces cooptations seront soumises à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Au regard des critères d'indépendance retenus par le Conseil d'administration et issus du Code MiddleNext, le Conseil d'administration nouvellement élu a considéré que Madame Sophie Jacq Lapointe et Monsieur Amit Kohli sont considérés comme administrateurs indépendants. Monsieur Alexandre Bragadir étant un salarié d'IPF Partners, lequel est l'un des partenaires et créanciers (non-actionnaire) de la Société, il ne peut pas être considéré indépendant. A raison de sa nomination en qualité de Directeur Général, Monsieur Nicolas Trouche ne peut pas être considéré comme indépendant.



Madame Sophie Jacq Lapointe a été nommée par le Conseil d'administration en qualité de Président du Conseil d'administration et succède à Monsieur Khoso Baluch.

Monsieur Thomas Kuhn a également informé le Conseil d'administration de la Société de la démission de ses fonctions de Directeur Général avec effet immédiat à compter du 31 juillet 2025. Le Conseil d'administration de la Société a ensuite désigné à l'unanimité Monsieur Nicolas Trouche en qualité de Directeur Général de la Société.

Sophie Jacq Lapointe

Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans l'industrie pharmaceutique, Sophie a tenu de nombreux rôles exécutifs et a été à l'origine de nombreux succès commerciaux en oncologie, immunologie, neurosciences, maladies rares et endocrinologie.

Ella a réalisé ou pris part à plus de vingt lancements en France, en Europe et dans les pays émergents chez Roche, Sanofi et Ipsen dont des projets de transformation en recherche et développement majeurs chez Sanofi et Ipsen ainsi que la direction générale de la zone Belgique-Luxembourg pour Ipsen et la *biotech* Perha Pharmaceuticals. Elle accompagne depuis 2 ans directeurs généraux et comités exécutifs de *biotech* pour le développement clinique et commercial de portefeuille de produits innovants, avec des projets de *business development* concluants. Sophie est diplômée de l'ESSEC.

Nicolas Trouche

Nicolas Trouche a rejoint D&I en 2021, cabinet spécialisé dans l'accompagnement des sociétés en situations spéciales. Après des débuts en recherche appliquée pour le compte de PME de la robotique, il a rejoint le groupe Valeo et développé un parcours complet dans des fonctions techniques, projet puis de direction de division en France, Allemagne et Espagne. Chez Faurecia, il a dirigé un site industriel multi-activités important et des programmes internationaux au sein de la BU Seating. Il a rejoint le groupe KUKA en pleine crise de 2008 pour restructurer la filiale KUKA Systems en France, puis dirigé des participations de fonds d'investissement français et étrangers dans des contextes de *restructuring* opérationnel, construction de *green field* en Slovaquie, Mexique et Chine, négociations haut de bilan et *build-up*. En particulier en tant que CEO d'un groupe équipementier de rang 2 qu'il a mené de 70 M€ à 150 M€ de CA. *Senior advisor* pour un fond allemand, il a également acheté, dirigé puis cédé des sociétés dans le service BtoB : équipement industriel et tertiaire, automatisme et robotique. Associé D&I, il est intervenu dans plusieurs start-up technologiques et a développé et restructuré des sociétés industrielles et commerciales et de services B2B. Nicolas est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie électrique et d'un doctorat en robotique.



Amit Kohli

Amit Kohli cumule plus de trente ans d'expérience à des postes de direction alliant science, finance et stratégie commerciale. Amit possède une expertise approfondie dans le domaine des traitements contre le diabète, ayant occupé des postes à responsabilité chez Sanofi (1997–2010) et Becton Dickinson (2011–2016), où il a lancé des produits liés au diabète sur les marchés développés et émergents, les faisant croître jusqu'à générer plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Plus récemment, en tant que CEO d'Antev, une biotech privée (depuis 2020), il a dirigé la vente de l'entreprise pour 75 millions de dollars au groupe Medicus (NASDAQ : MDCX).

M. Kohli a exercé des fonctions de direction, à l'échelle mondiale et régionale, chez Pharnext, Eurofins, Becton Dickinson et Sanofi, couvrant les domaines des ventes, du *marketing*, de la finance, de la *supply chain* et de la production.

Il est titulaire d'un MBA en finance de la Management Development Institute (MDI) de Gurgaon, en Inde, ainsi que d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'Université de Pune, également en Inde.

Alexandre Bragadir

Alexandre Bragadir est depuis 2019 Directeur d'Investissement Senior chez IPF Partners, un fonds spécialisé dans le financement non-dilutif de sociétés innovantes du secteur de la santé en Europe. Il y structure et supervise des investissements en dette, avec une implication dans une douzaine de sociétés (biotech, biopharma, medtech et santé digitale) au cours des six dernières années. Il a débuté sa carrière en 2003 en audit chez Salustro Reydel, avant de rejoindre BNP Paribas, au coverage des clients stratégiques au Portugal, puis en financements structurés à Paris, et à Genève en financement du négoce de matières premières. Alexandre est diplômé de l'ESCP Europe.

À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique au stade clinique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont la **stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique** (MASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la MASH, le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deuterium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). **TWYMEEG®** (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement





mitochondrial est désormais commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : www.poxelpharma.com.

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. La Société n'est pas responsable du contenu de liens externes mentionnés dans ce communiqué de presse.

Contacts - Relations investisseurs / Médias

NewCap
Aurélie Manavarere, Théo Martin / Arthur Rouillé
investors@poxelpharma.com
+33 1 44 71 94 94